Dossier Pédagogique

MIGRRR

texte et mise en scène Myriam Boucris

LES VISAGES CACHÉS DE MA VILLE 2

texte issu d'un travail collectif et mise en scène Myriam Boucris

17.04 - 05.05.2018

Tatiana Lista
T. +41 22 809 60 76
tlista@comedie.ch

Comédie de Genève
www.comedie.ch

mardi, mercredi, jeudi,
samedi à 19h
vendredi à 20h
dimanche à 17h
relâche le dimanche 22 avril et les
lundis 23 et 30 avril 2018

la comédie GE

MIGRRR / LES VISAGES CACHÉS...

Distribution

avec: Noémi Alberganti, Céline Goormaghtigh, Alicia Packer, Peter Palasthy, Mathieu Ziegler
avec la participation de: Luna Araujo, Annalou Baumann, Marion Chipeaux, Matylda Florez, Mohamed Khattabi, Ali Omer, Elsa Teklu, Nighisti Tesfai

composition musicale: Myriam Boucris et Benoit Moreau
scénographie: Denis Correvon
son: Benoit Moreau
vidéo: Liliana Dias
lumière: Claire Firmann
costumes: Véronica Segovia

production: Comédie de Genève
coproduction: Cie Tohu Wa Bohu
avec le soutien de la Fondation Leenaards, du Fonds culturel de la Société Suisse des Auteurs (SSA) et de la Ville de Genève

MIGRRR / LES VISAGES CACHÉS...

Présentation du dossier

La Compagnie Tohu Wa Bohu et la Comédie de Genève s'associent pour la deuxième année consécutive à un projet de création et de médiation traitant, cette année, de la thématique de la migration. À travers l'écriture d'une pièce et une série d'ateliers impliquant des étudiants de l'Université et des personnes migrantes, la metteure en scène Myriam Boucris élabore deux parties d'un spectacle à travers deux processus différents, traitant de la même thématique. C'est pour les enseignants l'opportunité de traiter des sujets suivants en classe et d'en trouver ensuite une résonnance artistique sur la scène de la Comédie :

- Que signifie être chez soi, dans un pays, une région ou dans un espace donné ?
- Comment se justifie le fait d'accueillir ou de repousser lorsque l'on est soi-même à la marge de cet espace social qui définit les règles ?
- Comment la marginalité définit-elle, influence-t-elle une société ?
- Que transmettons-nous de nos valeurs profondes dont toute une partie n'existe que dans nos mœurs et n'apparait dans aucune loi ?
- La migration modifie-t-elle une société, une ville, un pays ?
- La migration nous modifie-t-elle intimement, faisant résonner notre mémoire profonde, ou nos peurs les plus archaïques ?

Dans ce dossier, nous vous proposons d'entrer dans le processus d'écriture à travers les deux démarches distinctes : la première, une écriture par l'auteure et metteure en scène en amont des répétitions (pour *Migrrr*) et la seconde, une écriture dite de plateau, issue du parcours de création et de médiation *Les Visages cachés de ma ville 2*.

Autour de votre venue au spectacle, nous vous proposons :

- Une présentation en classe ;
- Une rencontre avec l'auteure et metteure en scène Myriam Boucris ;
- Une visite du théâtre ;
- Un atelier d'improvisation autour des photographies de l'exposition temporaire EXIL, sur la thématique de la migration.

EXIL

Du 14 mars au 25 novembre 2018 au Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

À travers environ 300 photographies de l'Agence Magnum, allant de la guerre d'Espagne jusqu'au récent conflit syrien, l'exposition abordera les thèmes du voyage, du déplacement, de l'entre-deux, de ce que l'on quitte et de ce que l'on prend avec soi.

Toutes les informations sur : https://www.redcrossmuseum.ch/expo-temporaire/exil/

MIGRRR / LES VISAGES CACHÉS...

Entretien avec Myriam Boucris

Migrrr est le second volet d'une collaboration conçue sur trois ans entre la Comédie et la Cie Tohu Wa Bohu. En quoi consiste cette collaboration ? Quel est son programme ?

C'est un programme qui offre la possibilité, chaque saison, pendant trois ans, de faire se rencontrer autour du théâtre plusieurs groupes de personnes, et de leur proposer – en abordant différentes pratiques des arts vivants – de participer à la création d'un spectacle. L'enjeu est de permettre une approche globale où les participants seront invités à découvrir, éprouver, partager, réfléchir, expérimenter un thème, une fable, une écriture et sa mise en jeu ; de réorganiser enfin le théâtre comme un espace d'échange et de partage où chacun peut donner de la voix.

Vous vous intéressez à ceux que vous appelez « les visages cachés de ma ville ».

Se penser comme un citoyen, c'est d'abord considérer notre appartenance à cette communauté que nous partageons et formons avec d'autres, la Cité. Cela signifie que nous envisageons et respectons ces autres avec lesquels nous constituons une entité politique et humaine. Or, nous nous sommes organisés socialement pour ne pas voir ce qui nous dérange. Des pans entiers de la population, et donc de notre Cité, restent cachés, mystérieux, menaçants.
Que des artistes aillent à la rencontre de populations méconnues dans leur propre ville coule dès lors de source. Se confronter à la réalité de certaines existences, de certains modes de vie, ou d'exclusions, rencontrer ces personnes en partageant avec elles une aventure artistique est sans doute le meilleur moyen de réinventer une citoyenneté consciente d'elle-même et de son indispensable mouvement.

Depuis quelques années, les dispositifs de médiation et la question du renouvellement des publics reviennent sur le devant de la scène.

Pour le spectacle vivant, mettre en question et en jeu la question des publics est devenu vital. Les expériences et illustres prédécesseurs ne manquent pas en ce domaine et pourtant, il semble que tout soit encore à faire. Le public qui fréquente aujourd'hui majoritairement les salles de théâtre est celui qui connaît, aime le théâtre, y aspire. Or, que cet art soit réservé aux « gens cultivés », aux « initiés », serait insupportable.
Il nous faut donc à nouveau garnir notre besace des outils de notre passion et aller à la rencontre de ceux qui pensent que « ça » n'est pas pour eux, de ceux qui croient que « ça » ne parle pas d'eux. C'est à nous, qui chérissons le spectacle vivant et le mettons en oeuvre chaque jour, qu'incombe cette tâche essentielle. Lorsque cette démarche peut s'inventer avec l'institution, lorsque ce public qui n'est pas celui du théâtre y entre par une autre porte avant d'être face à la scène, il me semble que tout est à nouveau imaginable.

Pour cette saison, le programme de médiation s'articule autour de la création d'un nouveau spectacle de la Cie, _Migrrr..._

Caillou et *Migrrr* forment un diptyque, ils nous invitent à porter notre regard sur ceux que l'on n'ose pas voir, ceux qu'il est malséant de regarder. Leurs gestes, leurs mimiques, leurs propos nous renvoient à des parts obscures de nous-mêmes et à la crainte qui nous habite de nous y égarer à notre tour.

En ces temps douloureux où l'actualité empoigne nos peurs les plus archaïques, il peut être précieux de prêter l'oreille à ces voix enfouies, celles qui nous choquent, nous brusquent, nous malmènent mais résonnent en nous, quelque part.

En parallèle, vous préparez, avec les participants au programme, un second travail scénique que les spectateurs auront l'occasion de découvrir lors des représentations…
Ce second spectacle, *Les Visages cachés de ma ville 2*, sera issu d'un parcours de médiation de plusieurs mois durant lesquels des personnes migrantes, des étudiants de l'université et du collège auront partagé un processus de création depuis les prémices jusqu'à son aboutissement. Si ces deux spectacles abordent et traversent le thème brûlant de la migration, ils le font cependant tout différemment : *Migrrr* est une commande pour laquelle nous avons demandé un soutien à l'écriture dramatique, notre compagnie en fera la création ; *Les Visages cachés de ma ville 2* naîtra d'une écriture de plateau, de récits de vie partagés, auxquels notre compagnie et toutes les personnes ayant pris part à ce processus dessineront un visage.

MIGRRR

Un processus d'écriture, par Myriam Boucris

Synopsis

Louise s'est fabriqué un monde à elle. Sa cave est aménagée avec soin, tout ce qui s'y trouve est usé, dépassé, fourbu mais chaque chose a trouvé sa place et Louise veille à ce que son ordre règne.

Elle s'est fait une carapace des invectives qu'elle adresse aux rares visiteurs et qui servent à les congédier manu militari.

Lorsque Sabbah vient poser son errance à sa porte, Louise est littéralement furieuse et la chasse sans états d'âme. Mais Sabbah porte en écharpe un bébé qui depuis trop longtemps a cessé de respirer et qui n'aura bientôt plus forme humaine. Louise le sent, l'aperçoit, c'est ce qui vient à bout de sa rudesse.

La visite brutale de deux petites frappes, couteau brandi, met à jour ce drame et la mère qui s'était installée dans une folle et douloureuse dénégation s'y accroche fiévreusement. C'est Louise qui arrache le corps sans vie à sa mère dans une danse où le foulard semble lier et défaire ces corps souffrants. Louise prenant la mère égarée par la main offre enfin à ce petit être une sépulture de cendre.

En surplomb de ce refuge apocalyptique, un cocon s'ouvre et se ferme, il a des airs de lit d'hôpital et dans ses plis une jeune fille réitère son refus de manger tant que sa mère ne lui sera pas rendue. Cette couche veillée par deux spécialistes se rallume encore et encore et la jeune fille s'obstine dans son refus, car cette femme, à qui elle a été enlevée par les services sociaux, vit encore, elle le sent, elle le sait.

Lorsque de là-haut elle voit finalement Louise se démener dans sa cave, elle tente de comprendre ce qui habite cette femme curieuse ; lorsqu'elle pressent que ce pourrait être sa mère, elle s'emporte, ça n'est pas cette mère-là qu'elle veut mais celle d'avant, « celle qui riait avec moi dans les yeux ! ».

Deux nouveaux visiteurs, mieux inspirés que les premiers, éducateurs sociaux de leur état, viennent voir comment se porte Louise. Ils sont en outre à la recherche d'une femme migrante qui se cache et à laquelle ils souhaitent proposer de l'aide. Louise les accueille avec de doux sarcasmes, elle a dissimulé Sabbah et met gentiment à mal les bons sentiments de ses visiteurs. Ces incursions rapprochent les deux femmes, Sabbah soigne le pied de Louise qui rit qu'une doctoresse venue de loin prenne soin d'elle. Lorsqu'une crise d'angoisse envahit à nouveau Sabbah pliée en deux sur le creux de son ventre, c'est Louise qu'elle invective, pourquoi ne profite-t-elle pas de cette vie qui lui tend les bras, pourquoi ces bras n'accueillent-ils pas d'enfants et c'est alors Louise qui bascule dans la torpeur, frappée par le souvenir de cet enfant retiré à ses soins et dont elle ne sait pas qu'il est là, symboliquement suspendu au-dessus d'elle.

C'est donc Sabbah qui effectue désormais les gestes de son hôte, met de l'ordre et prend soin du nid décati.

Puis surgissent les corps et les voix de la bien-pensance environnante, le voisinage offusqué, la masse qui juge et ne se soucie pas d'élaborer. Cette foule invective et piétine et c'est la jeune fille qui viendra étendre le drapé de son cocon sur les deux corps meurtris.

Elle questionnera ce faisant sur ce que fût sa mère et ce qui motiva sa prostration vertigineuse.
Elle questionnera sans attendre une véritable réponse et nous laissera suspendue comme elle le fût.

Voir ceux que l'on n'envisage pas

Il s'agit d'envisager au premier sens du terme, donner visage. Car nous nous sommes organisés socialement pour dissimuler ce qui nous dérange.
Le théâtre devrait pouvoir donner parole à ceux que l'on n'entend pas, nous faire voir ces personnes que l'on n'ose pas regarder. Dans *Caillou*, recréé l'année dernière à la Comédie de Genève, il s'agissait de voir évoluer un sans-abri dans la rue. Chacun de ses gestes et sons nous raconte ce qu'il est, suggère ce qu'il a traversé et nous renvoie à nous-même. Car il s'agit bien de nos peurs d'être un jour là où cet homme se trouve.
Il en est de même pour Louise. Elle incarne une forme de déchéance sociale, éructe nos peurs et cependant elle n'est pas si loin d'une part de nous-même.
Sabbah c'est l'autre, celle qui vient d'ailleurs et menace notre équilibre. Pourtant, Sabbah est aussi nous-mêmes et son intrusion bouscule notre bonne et notre mauvaise conscience.
Nous ne connaîtrons que des bribes de l'histoire de l'une et de l'autre mais à les voir se cogner, s'en-visager, s'apprivoiser, affronter les affres de la maternité dévastée, s'ouvre cet espace malmené du vivre-ensemble.

C'est à cet endroit que le théâtre me semble pouvoir être politique, au premier sens du terme. Il ne nous dit pas quoi penser, il nous propose de regarder l'autre, de le sentir, de l'éprouver, afin qu'il devienne possible d'en avoir moins peur et de lui faire une place dans notre imaginaire intime.

Note d'intention sur le sens de sa recherche dramatique et sur les enjeux scéniques

Lorsque j'ai commencé à écrire, j'avais un urgent besoin de raconter, de partager ce que je voyais et ressentais avec tant d'acuité. La première pièce que j'ai commise était si chargée, si explicative qu'elle m'a épouvantée et découragée d'écrire pendant deux ans.
Jouant de quelques instruments je m'étais lancée, avec un ami musicien, dans un travail d'improvisation. Après une année de travail émergeait un véritable parcours musical, nous devions le jouer en concert mais des images vinrent s'immiscer dans ce récit qui devint petit à petit une pièce et qu'il me fallut écrire.
Pas de risque que les mots prennent trop de place car la musique était là qui narrait déjà. Se glissèrent donc dialogues, poèmes et soliloques. L'histoire se racontait par le corps, les sons et ces quelques chants et mots.
Je fus sidérée de l'accueil que rencontra ce spectacle. J'étais persuadée qu'il était trop peu lisible, je me trompais manifestement tout à fait.
J'osais ensuite écrire avant que le son n'existe, toujours précautionneuse. Le mot ne devait pas tout envahir, tout oblitérer. Je m'aperçus alors combien cette recherche était ancienne dans mon trajet de vie. Comme interprète déjà je rêvais de ce mélange entre le son, le geste et le mot. Il me semblait l'avoir expérimenté dans nos premières écritures, mises en son et

en scène, car nous ne nous embarrassions pas de convention et le mélange était audacieux. Depuis je cherche cet endroit où le mot accepte de ne s'emparer que de sa part du récit, cet instant où le corps prend le relai parce que le mot sait lui « donner parole ». Cet endroit où le son est à son tour celui qui porte le sens, plus loin.

Je crois profondément que c'est à l'écriture de créer cette rencontre, parce qu'elle peut décrire les corps et leur proposer de chercher, narrer les sons et leur offrir des pistes à explorer. Lorsque le mot n'engendre ni cette proposition, ni cet espace, le risque est que cet assemblage des modes d'expression ne soit qu'un collage ou encore que le texte prenne une place gigantesque et ne raconte plus qu'un bout de l'humain.

Je me passionne donc pour la pulsation. Dès les premières minutes du spectacle, le spectateur, même sans le vouloir, prend le pouls du récit, évalue le taux d'effort nécessaire et ses chances d'évasion.

Le tempo entre les actions, les sons et les paroles est à élaborer avec précision tout au long de la pièce mais avec plus de minutie encore en ce qui concerne les toutes premières minutes. Il me semble que si le spectateur est embarqué sur une piste organique, qui mobilise à la fois son regard, son ouïe, sa curiosité et même sa vigilance, sans se focaliser immédiatement sur le sens, alors le spectre est ouvert et donne ensuite plus de latitude à l'intellect. La pulsation juste serait celle de ce corps en mouvement qui ne se suspend pas au-delà du possible pour servir le discours.

Cette latitude est d'ailleurs également prolifique en ce qui concerne les allées et venues entre la réalité et le rêve, la réalité et le fantasme. C'est aussi un sujet qui me préoccupe dans l'écriture. Une fois le spectateur installé dans une forme de réalité, si le rythme est juste et que le spectateur est captivé, il sera désormais possible non seulement d'insérer des moments oniriques, fantasmés, à contre-pied de cette réalité supposée, mais il sera même envisageable de la faire basculer puis de la faire surgir à nouveau faisant ainsi douter de ce qui existe effectivement. Comment arriver à cet état où il devient difficile de savoir si la place faite au rêve et au fantasme est créée de toute pièce par notre imaginaire, celui de l'auteur ou celui du personnage ? Comment s'assurer que l'évolution d'une situation très concrète vers le chimérique ou même le fabuleux, puis l'alternance de l'un à l'autre au sein même de la construction amène le questionnement, la perte de repères mais pas l'égarement complet et le décrochage. C'est sans doute un enjeu scénique et c'est à l'écriture d'y répondre avant tout.

Décrire avec force détails certaines situations et certaines actions permet de répondre en partie à cette question, mais c'est un équilibre subtil, il faut aussi amener dans l'écriture cet interstice, parfois même cette étendue, où se déploie le langage du corps et celui des sons. Les passages de textes prennent alors toute leur dimension, leur cadence est décisive, leur densité et leur justesse aussi. Comment offrir à l'interprète tous les outils de ce déroulement, créer ces espaces sans se substituer au metteur en scène. Le rôle des didascalies est alors déterminant car elles prennent dans cette démarche une place considérable.

LES VISAGES CACHÉS DE MA VILLE

Un processus à expérimenter du dedans, par Myriam Boucris

Donner la parole ne consiste pas seulement à écouter celui qui parle, à lui tendre un micro, ou à en faire le point de mire de notre focale.
Donner la parole est aussi et surtout donner voix, donner geste, donner conscience et confiance dans cette possibilité que nous avons tous de nous raconter, de nous découvrir, de nous inventer.

Traverser un processus de création, y prendre sa part, peut ainsi modifier le regard que nous portons sur nous-mêmes, modifier notre rapport à l'autre, redistribuer ce pouvoir considérable qu'est le dire et le donner forme.

Chaque étape de cet artisanat d'art qu'est le spectacle vivant offre de s'aventurer dans une dimension nouvelle de nos appétences connues ou ignorées.

Aller à la rencontre des outils d'expression que sont le geste, le son voisé, l'outil sonore sous toutes ses formes, la mimique, le silence...permet d'élargir sa palette expressive. Cela permet aussi, parfois, sans que l'on puisse s'y attendre, d'accéder à des espaces de soi que l'on avait oubliés ou dont on ignorait l'existence.

Ainsi outillé et éveillé il devient plus aisé d'énoncer, de prononcer, de tracer les contours d'un monde qui existe ou n'existera peut-être jamais mais qui est celui que nous vivons de l'intérieur et reste bien souvent confiné, ignorant de lui-même.

Reste à assembler tout cela, à faire se rencontrer cette sensation intime mise au jour et le regard de l'autre. Faire naître au regard, à l'ouïe et à l'entendement de cet autre une brèche, une révolte, un enchantement ; lui faire sentir que cela vibre bel et bien quelque part et donne un sens nouveau à notre être ici et notre être ensemble. Voilà à quoi nous nous attelons.

Pourquoi alors ne pas proposer à celui qui donne naissance de jouer, d'interpréter, de dire ?
Parce qu'il s'agit qu'il puisse jusqu'au bout donner corps à ce monde inventé, qu'il puisse le voir, l'ajuster, l'amener au plus près de ce qu'il veut en faire voir, sentir et entendre ; afin que l'interprète expérimenté demeure l'un des outils de cet avènement et que ne soit pas confisquée l'étrange émotion de voir naître ce que l'on a créé.

Permettons-nous ainsi que le public du spectacle vivant se renouvelle ?
Contribuons-nous au recul de sa mort annoncée ?
Peut-être, espérons-le, même si l'essentiel est ailleurs.
Car de ces rencontres entre des personnes qui ne se savent pas public et se découvrent créatrices d'elles-mêmes, naîtra peut-être une nouvelle conscience de ce que peut devenir notre société et le regard que nous portons les uns sur les autres.

C'est aussi de cela que l'art vivant est l'artisan, ça n'est rien de moins que ce rêve fou que nous poursuivons.

LES VISAGES CACHÉS DE MA VILLE

De l'écriture de plateau à la scène, par Myriam Boucris

Donner la parole à ceux qui ne la prennent ni volontiers, ni du tout. La donner à ceux qui rêvent de la prendre pour que rien ne se perde de ce qu'ils viennent de traverser. Faire évoluer notre regard en partageant ces tranches de vies ou d'imaginaires singuliers et tâcher d'en faire ensemble un récit, un geste narratif qui rende à chacun justice de ce qu'il a confié, c'est là une aventure humaine et artistique qui d'ores et déjà nous a nourri au-delà de nos attentes.

Faire le choix de mettre face à face un objet scénique issu d'un texte écrit en amont par une personne et un second objet, abordant le même thème, mais issu d'un processus au cours duquel l'écriture se fait à plusieurs mains et émerge des scènes confiées, contées, jouées ou suggérées est le fruit d'un long parcours de travail et d'une mûre réflexion.

Cela nous a permis d'évoluer dans notre pratique théâtrale, cela m'a contrainte à évoluer dans l'écriture même.

Car l'écriture dite « de plateau » a ceci de fascinant qu'elle ne se forge pas seulement dans une ou plusieurs têtes, à une ou plusieurs mains, mais dans les corps, les sons et les résonances qu'ils acheminent au cœur et à la raison.

Chaque situation proposée est littéralement mise en jeu et c'est cette mise en jeu même qui induit la forme et le chemin qui mène à l'objet scénique. Car à entendre et voir jouer ce qui doit se conter et s'élabore par mille et une tentatives, il est une musique qui doucement se compose.

Après que la rencontre ait eu lieu autour d'instruments déroutants, sonores et vibrants ; après que des jeux de corps, d'espace, de mots et de voix aient su ouvrir l'interstice providentiel ; se glissent et s'inventent les récits singuliers et pluriels. Qu'ils soient contés, ânonnés, ris, chantés, enregistrés, filmés ou gestés ces confidences seront jouées par des comédiens de haut vol qui, leur donnant corps, nous permettront d'en préciser ensemble le contour et le sens.

Il arrive qu'en jouant une situation elle trouve à se déployer, il n'est pas rare que la faisant évoluer par petites touches, grâce aux suggestions des uns et des autres, naisse un récit que l'on ne voyait pas venir et qui donne corps à l'ensemble des voix mêlées.

Les comédiens qui interprètent le premier objet sont les mêmes qui s'emparent du second et tissent avec nos compagnons de route la trame de vie qui s'ignorait jusqu'alors et prend sens dans le mouvement commun de ce qui advient à l'écoute du récit intime de l'autre et de nos regards croisés.

Car il s'agira de donner ensemble forme à cette exploration commune afin qu'au-delà du thème abordé résonnent les voix de ceux qui trop souvent regardent sans dire.

De l'écriture de plateau à la scène, par Myriam Boucris

Favoriser l'émergence d'une parole protéiforme, qu'elle soit gestuelle, sonore ou composée de mots, trouver les bons déclencheurs afin de l'accompagner et de lui donner corps, voilà ce qui deviendra essentiel à cette étape du processus. Puis ces écritures devront trouver le moyen de dialoguer, de résonner, de se répondre et c'est de ce conciliabule que nous ferons émerger ensemble une dramaturgie.

Quelques semaines d'un atelier hebdomadaire pour se rencontrer, quelques autres fructueuses semaines pour lui tracer un visage à mille facettes, quelques-unes enfin pour que naisse un objet scénique qui jusqu'au bout demeurera le leur.

Ecrire recouvre désormais des sens multiples et faire surgir les mots de ce qui s'improvise, se partage, s'invente et se façonne peut élargir notre horizon.

LES VISAGES CACHÉS DE MA VILLE

Les associations partenaires des visages cachés de ma ville 2

Camarada

Camarada est une association à but non lucratif créée en 1982 pour l'accueil et la formation de femmes migrantes et de leurs enfants en âge préscolaire.
Camarada c'est comme une « place du village » où diverses activités forment un tout et restent en lien avec la vie quotidienne.
Aux cours de français, les femmes apprennent non seulement des mots avec la possibilité de les lire et de les écrire, mais aussi, grâce à l'usage qu'elles peuvent en faire dans les ateliers d'intégration (couture, cuisine, prévention santé, etc.) elles trouvent la confiance nécessaire pour oser s'exprimer et communiquer avec d'autres.

Son action : favoriser et soutenir l'intégration à partir des désirs, des besoins et des potentialités des utilisatrices.

Le Centre de la Roseraie

Le Centre de la Roseraie est un espace chaleureux d'accueil et de bienvenue ; de primo-information, d'orientation et d'accompagnement ; de formation ; d'échanges et de partage d'expériences.
À Genève, plusieurs milliers de personnes migrantes partagent en commun l'expérience de conditions de vie marquées, à des degrés divers, par des dynamiques de fragilisation et de précarisation au niveau de :
- leurs droits fondamentaux (accès à la santé, au logement, à l'alimentation, à l'emploi, à l'égalité devant la loi notamment) ;
- leur reconnaissance sociale, individuelle et culturelle.
Forte de ce constat, la Fondation les réfugiés d'hier accueillent les réfugiés d'aujourd'hui a créé, en 2001, le Centre d'accueil et de formation de la Roseraie dont la mission est d'améliorer les conditions d'existence des personnes migrantes à Genève tout en informant, sensibilisant et responsabilisant les acteurs artisans de leur intégration/exclusion.

Aspasie

Aspasie est une association de solidarité, créée à Genève en 1982 par des personnes prostituées et leurs alliés. Dans une attitude de non jugement elle défend les droits des personnes qui exercent le travail du sexe, offre accueil, information, prévention et soutien.
Aspasie travaille de concert avec l'association Boulevards, dont les Bus proposent un accueil de nuit, au boulevard helvétique et aux Pâquis, 3 nuits par semaine.

LES VISAGES CACHÉS DE MA VILLE

L'immigration en Suisse

Pour ce chapitre, nous nous sommes basés sur le livre : Etienne PIGUET, « L'immigration en Suisse », [2004], Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2013, (Collection Le savoir suisse), 147 p.

En Suisse, un tiers de la population est issu de l'immigration. Un quart est né à l'étranger. L'immigration constitue une composante majeure de l'histoire suisse récente. Elle est d'ailleurs un thème récurrent du débat populaire depuis plus de 60 ans. Plusieurs facteurs en sont à l'origine :

- économique (le besoin de main-d'œuvre) ;
- la position centrale en Europe et l'importance des bassins de population situés dans les pays proches ;
- la taille du pays ;
- l'accueil de réfugiés.

« L'histoire récente de l'immigration suisse peut être divisée en cinq phases. Après une première période de porte ouverte (1948-1962), une xénophobie croissante au sein de la population pousse le gouvernement à essayer d'infléchir l'immigration de main-d'œuvre par une série de mesures de plafonnement (1963-1973). La crise pétrolière de 1973-1974 ouvre une troisième période avec le départ de dizaines de milliers d'étrangers qui perdent leur emploi et doivent quitter le pays. Au cours d'une quatrième période (1985-1992 environ), l'économie retrouve son rôle de principale force déterminant l'immigration et on assiste à un nouvel important afflux de main-d'œuvre. La complexification des contextes et de motifs d'immigration mène cependant à une cinquième période d'incertitude, de conflits et de tentatives visant à une reformulation complète de la politique d'immigration. Depuis la mise en place de la libre circulation avec l'Union européenne et d'une nouvelle loi sur l'immigration en provenance du reste du monde (LEtr) le 1er janvier 2008, la Suisse est entrée dans une nouvelle phase. Les orientations sont claires mais les défis restent nombreux.
Quels sont les choix politiques effectués en regard de l'immigration au cours de ces soixante dernières années ? Pour quelles raisons ? Quelles ont été les conséquences ? Comment le contexte de cette immigration s'est-il modifié et quels sont les enjeux actuels ? »[1]

La stratégie politique suisse en termes d'immigration a été dans un premier temps de favoriser un travail saisonnier, nécessaire au bon fonctionnement de l'économie suisse, sans pour autant permettre l'établissement permanent de ces travailleurs. Ainsi le permis de séjour est lié au permis de travail et réparti en trois catégories : saisonnier, annuel et d'établissement. Après la deuxième guerre mondiale, la Suisse passe un accord avec l'Italie afin de favoriser la venue de travailleurs italiens. C'est ainsi qu'une première vague d'immigration massive arrive en Suisse.

Au début des années 1960, le vent tourne et les autorités tentent de réduire l'immigration.

1 Etienne PIGUET, « L'immigration en Suisse », [2004], Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2013, (Collection Le savoir suisse), p.11

En effet, l'économie est en surchauffe (pénurie de logements, les prix montent) et un courant xénophobe naît dans l'opinion publique.
Afin de prévenir *un impact inflationniste de l'immigration*, une série de mesures est prise afin de réduire l'afflux des travailleurs étrangers, qui se révèleront insuffisantes dans un premier temps. Les organisations patronales lancent un premier appel en 1962 afin de demander aux entreprises membres de stabiliser leurs prix et le nombre d'employés étrangers. Cette première mesure infructueuse incite l'État à agir avec le plafonnement simple. « Des autorisations de séjour ne seront délivrées à des travailleurs étrangers en 1963 que pour des entreprises dont l'effectif total d'employés (Suisses et étrangers) n'excédera pas de plus de 2% l'effectif de décembre 1962. C'est ce qu'on appelle le *plafonnement simple*, une tentative de stabiliser l'immigration et de freiner la croissance économique excessive en imposant une limite au niveau de l'emploi total dans chaque entreprise. » Cependant cette mesure se révèle infructueuse, car à cette période, de nombreux employés suisses changent de secteur de travail, passant du secondaire au tertiaire. Ils sont ensuite remplacés dans les entreprises par des travailleurs étrangers, sans que l'effectif de l'entreprise n'augmente.
L'Italie de son côté fait pression sur le gouvernement suisse en vue d'obtenir un meilleur statut et de meilleures conditions de séjour pour ses ressortissants. Afin de ne pas perdre son accès privilégié aux travailleurs italiens, la Suisse cède et un accord infléchissant la politique suisse à l'égard des étrangers est signé.

L'opinion publique craint une surpopulation étrangère et critique l'accord passé avec l'Italie, notamment concernant le regroupement familial concédé aux familles italiennes. Le sentiment d'*Überfremdung* est de plus en plus répandu et une montée de xénophobie gagne la Suisse, des associations se créent et l'Union syndicale suisse lutte contre la politique d'accueil du gouvernement suisse et demande une limitation de la population étrangère. Face à cette mobilisation, le Conseil fédéral assoit sa politique d'accueil et pour la première fois « prend par ailleurs des distances avec la vieille idée d'une immigration de nature temporaire : « Nous devons nous rendre compte en définitive que les travailleurs étrangers ne sont pas venus en Suisse uniquement à cause d'une tension conjoncturelle momentanée, mais qu'ils sont devenus un facteur indispensable de notre vie économique. Notre politique d'admission future ne pourra se borner à freiner l'entrée de nouveaux travailleurs ; elle devra tendre dans une mesure accrue à garder et à assimiler la main-d'œuvre qui a fait ses preuves. La réglementation issue des négociations avec l'Italie va dans cette direction. » (Conseil fédéral, 1964, p.1038). Un peu plus haut, le gouvernement relevait : « Pendant des années, nous avons envisagé les choses presque exclusivement d'un point de vue économique. Il est temps d'accorder plus d'attention à l'aspect humain de la question. »[2]

Cherchant cependant toujours à réduire l'immigration en vue d'éviter une surchauffe économique, un système de double plafonnement est mis en place par le gouvernement : « il prescrit de réduire le personnel étranger de chaque entreprise de 5% et interdit en même

2 Etienne PIGUET, « L'immigration en Suisse », [2004], Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2013, (Collection Le savoir suisse), p.25

temps tout accroissement de l'effectif total des travailleurs. Par ailleurs les travailleurs étrangers ne pourront pas entrer en Suisse pour prendre un emploi sans avoir auparavant effectué de l'étranger les démarches relatives à l'obtention d'une autorisation de séjour. Des régularisations ne seront plus possibles pour les travailleurs étrangers entrés en Suisse sans tenir compte de ces dispositions. » Suite à cette mesure, deux mille travailleurs italiens ont notamment été refoulés aux frontières suisses. Le double plafonnement empêchera cependant la croissance des entreprises en expansion et favorisera d'autres entreprises peu compétitives.

La première initiative populaire « contre la pénétration étrangère » plafonnant le nombre d'étrangers établis en Suisse à 10% de la population résidante est avortée grâce à des mesures prises par le gouvernement suisse. Malgré cela, le nombre d'étrangers continue à augmenter, ce qui donne lieu à une deuxième initiative, dite *Schwarzenbach* (à cause du nom de l'instigateur), plus restrictive que la première. Les mesures allant à l'encontre des accords bilatéraux signés avec l'Italie et l'Espagne et s'opposant aux principes de la Convention européenne des droits de l'homme que la Suisse s'apprête à signer, le Conseil fédéral, encore une fois, met en place des mesures visant la restriction de l'afflux de travailleurs étrangers. Cette fois, de manière préventive au résultat du votre populaire (fait très rare en politique Suisse), un *plafonnement global* est proposé : « un contingent de nouveaux immigrants doit être établi chaque année sur la base d'une estimation du nombre de départs. Un tel système de quota devrait éviter tout accroissement incontrôlé de la population étrangère. » Le 7 juin 1970, l'initiative est rejetée de justesse par 54% des votants (participation élevée avec trois quart des électeurs !).
Au moment du recensement fédéral de 1970, la Suisse compte plus d'un million d'étrangers. La moitié est italienne, les Allemands et les Espagnols représentent chacun 11% de cette population.

Mais encore une fois, malgré les mesures prises par le Conseil fédéral, à cause de l'accord passé avec l'Italie en 1964, notamment avec le regroupement familial et l'obtention automatique du permis de séjour par les saisonniers qui cumulent 5 ans d'activité professionnelle en Suisse,

et l'absence réelle de contrôle au niveau cantonal, le nombre de travailleurs saisonniers continue à augmenter.

Une troisième initiative *contre l'emprise étrangère et le surpeuplement de la Suisse* est déposée. L'objectif est de réduire le nombre d'étrangers résidants à 500'000 avant la fin de 1977. Encore une fois le gouvernement essaie de convaincre le peuple de la stabilisation de l'afflux des étrangers et des effets néfastes qu'une telle initiative aurait sur l'économie suisse et sur le plan diplomatique. L'initiative sera rejetée à hauteur de 65,8% avec un taux de participation de 70% des électeurs.

« À partir du début de l'année 1975, les conséquences du premier choc pétrolier frappent la Suisse, avec un certain retard sur les autres pays européens mais avec une grand force. Entre 1974 et 1977, 15,8% des emplois sont supprimés dans l'industrie et environ 10% dans l'économie nationale dans son ensemble. La proportion d'emplois perdus en Suisse est la plus élevée de tous les pays de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques).

Beaucoup de travailleurs étrangers, surtout italiens, perdront leurs emplois car leurs secteurs se trouvent être les plus touchés par la crise. Une autre raison est le renvoi des employés étrangers avant les Suisses par les employeurs, ainsi que l'absence d'assurance chômage, qui n'est pas encore obligatoire à l'époque. Comme le permis des étrangers est directement lié à leur travail, ceux-ci doivent rentrer chez eux. Ainsi dès 1975, le nombre total d'étrangers diminue pour la première fois depuis l'après-guerre. La situation reste stable en matière de population étrangère en Suisse, jusqu'au début des années 1980.

Si pendant ces années de stabilité quelques initiatives sont lancées par les mouvements xénophobes, aucune n'est en mesure d'inquiéter la stratégie politique mise en place par le gouvernement. À la fin des années 1970, l'initiative « Être solidaire en faveur d'une nouvelle politique à l'égard des étrangers » est même lancée, dans le but principal de stabiliser l'effectif de la population étrangère, en les mettant sur le même pied d'égalité que les Suisses, en-dehors des droits politiques. L'idée est de supprimer le statut de saisonnier, jugé inhumain, surtout en ce qui concerne l'empêchement d'amener leur famille. L'initiative divise le pays et les acteurs politiques. Seulement 39,9% de la population vote et l'initiative est massivement rejetée à hauteur de 84%. Le gouvernement propose une révision de la Loi sur le séjour et l'établissement afin d'améliorer leurs conditions d'accueil, sans succès. Le peuple rejette également la naturalisation facilitée pour les jeunes étrangers nés ou scolarisés en Suisse. La méfiance est toujours de mise au sein de la population suisse sur la question de l'immigration.

Au début des années 1980, l'économie suisse repart et le besoin d'accueillir de nouveaux travailleurs étrangers se fait sentir. Les sources du côté italien et espagnol se tarissant peu à peu, une large proportion des migrants vient de Yougoslavie et d'Espagne, et se substitue aux

travailleurs suisses ou issus des vagues migratoires antérieures. Là encore, les mouvements xénophobes tentent de faire plafonner l'immigration par les recours de la démocratie directe, mais sans succès toujours. Dès le début de l'année 1990, un ralentissement conjoncturel se fait sentir avec un fort impact sur le marché de l'emploi. L'immigration est à nouveau ralentie, on assiste à un certain nombre de départs forcés, des permis saisonniers ne sont pas renouvelés, mais l'immigration non active continue à croître (regroupement familial essentiellement). La population étrangère poursuit ainsi sa croissance.

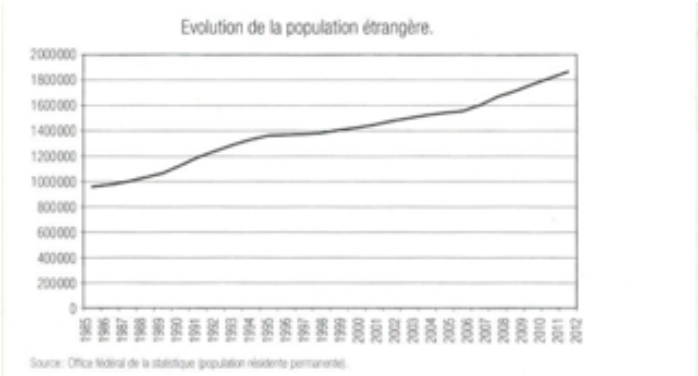

Entre 1989 et 1997, un sentiment d'incertitude croit en ce qui concerne l'adéquation de la politique suivie en matière d'immigration. Trois facteurs en sont à l'origine : les contraintes liées au contexte politique international s'accroissent (les pays traditionnels d'immigration vers la Suisse deviennent exigeants, la Suisse craint l'isolement de l'Europe et le droit international infléchit la politique d'immigration), les motifs d'immigration se diversifient et l'intégration de la population étrangère en Suisse rencontre quelques difficultés.

Par la suite, la Suisse continue à se chercher en matière de politique migratoire. Nous vous proposons, par le biais de quelques articles parus récemment dans la presse, de continuer à aborder avec vos élèves la question de l'immigration en Suisse.

LES VISAGES CACHÉS DE MA VILLE

Les suisses acceptent l'initiative de l'UDC contre l'immigration de masse

Avec 50,34% de OUI, le résultat du vote sur l'initiative de l'UDC contre l'immigration de masse a été très serré dimanche. Les cantons romands ont majoritairement refusé le texte.

L'initiative de l'UDC contre l'immigration de masse, qui vise à réintroduire des plafonds annuels à l'immigration ainsi que des contingents pour les autorisations de séjour en Suisse, a été acceptée dimanche par une courte majorité du peuple. La participation, élevée, a dépassé les 55%.

Avec seulement 19'516 voix d'avance pour le OUI, le score très serré reflète le suspense qui a prévalu tout l'après-midi. Au final, les résultats bernois ont fait pencher la balance. Malgré le refus de la Ville, le canton de Berne a accepté le texte à 51,1%.

Romands unanimes

Hormis le Jura bernois, les cantons romands ont tous refusé le texte. Vaud (61,07%), Genève (60,9%) Neuchâtel (60,7%), le Jura (55,9%), le Valais (51,7%) et Fribourg (51,5%) ont rejoint les rares cantons alémaniques qui ont dit NON (Zurich, Bâle-Ville et Zoug).

Source: « Les Suisses acceptent l'initiative de l'UDC contre l'immigration de masse», *RTS* [en ligne], 2014, https://www.rts.ch/info/suisse/5597512-les-suisses-acceptent-l-initiative-de-l-udc-contre-l-immigration-de-masse.html

LES VISAGES CACHÉS DE MA VILLE

Les suisses et les étrangers : le pragmatisme avant tout

Plus de deux ans après la votation du 9 février 2014, la Suisse se demande toujours comment elle va concilier les quotas voulus par le peuple et la libre circulation. Alors que les négociations avec l'UE sont au point mort, regard en arrière sur un siècle d'immigration, dans un pays où le bon étranger est d'abord un étranger utile.

Saisonniers italiens sur un quai de gare en 1956. Pendant des décennies, ils auront vécu d'allers-retours: neuf mois en Suisse, trois mois au pays.

Les immigrés ont largement contribué à construire la Suisse moderne. En 1914, ils forment déjà 15% de la population du pays. Ils viennent surtout de France, d'Allemagne et d'Italie. Certains sont banquiers ou capitaines d'industrie, mais la plupart travaillent dans les champs, dans les usines ou à la construction du réseau de chemin de fer. Durant la Première Guerre mondiale, les tensions intérieures sont fortes entre ceux qui soutiennent l'Allemagne et ceux dont le cœur penche vers la France. Avec la crise économique qui suit vient la crainte de l'« Überfremdung », le trop-plein de ces étrangers désormais vus comme une menace pour la cohésion nationale.

C'est dans ce climat que le Conseil fédéral (gouvernement) élabore en 1931 la première Loi sur les étrangers. « Elle contient vraiment l'idée que la Suisse n'est pas un pays d'immigration et que les étrangers ne peuvent y effectuer que des séjours temporaires. C'est l'origine du fameux statut de saisonnier », note Etienne Piguet, professeur de géographie humaine à l'Université de Neuchâtel et auteur de *L'immigration en Suisse, 60 ans d'entreouverture*.

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, la Suisse a besoin de bras. Elle ouvre en grand les vannes de l'immigration, et quand l'économie ralentit et que ses besoins diminuent, elle les ferme un peu. C'est le cas dès 1963, quand le Conseil fédéral introduit pour la première fois un quota maximum de saisonniers par canton. « En ces temps, la préférence nationale est considérée comme quelque chose de tout à fait normal, rappelle Etienne Piguet. L'idée

dominante est que la Suisse offre du travail, et que ceux qui veulent le prendre n'ont qu'à s'estimer heureux. Ensuite, ils pourront rentrer avec leurs économies et se réinstaller dans leur pays ».

Le long chemin vers l'intégration

« Gastarbeiter » (travailleurs hôtes), « Fremdarbeiter » (travailleurs étrangers) : la terminologie est claire. L'étranger – surtout l'Italien à l'époque – est bienvenu pour travailler, mais pas plus. À Rome pourtant, on ne l'entend pas de cette oreille. En 1964, cédant à la pression constante de l'Italie, la Suisse finit par concéder la possibilité de transformer après un certain nombre d'années le permis de saisonnier en permis annuel.

La même année est lancée à Zurich la première initiative populaire « contre l'emprise étrangère », qui sera retirée avant d'être soumise au vote. La deuxième arrive en 1970, portée par le député de l'Action nationale James Schwarzenbach. Elle veut limiter le nombre d'étrangers à 10%. Elle sera refusée, par 54% des voix. Et les suivantes (1974 et 1977) le seront encore plus nettement. Entre temps, le gouvernement a instauré une Commission fédérale des étrangers, qui préconise intégration et naturalisations accélérées.

« On commence à admettre que ces gens font partie de notre société, qu'ils ne repartent pas et qu'une deuxième génération est en train de naître. C'est vraiment le point de départ de la politique d'intégration », relève Sandro Cattacin, sociologue à l'Université de Genève, qui s'est beaucoup penché sur les questions liées à la migration.

Après la vague xénophobe des années 1970, la gauche contre-attaque avec une proposition de supprimer le statut de saisonnier, qu'elle juge inhumain. Mais son initiative, intitulée « Etre solidaires » est balayée en 1981 par presque 84% des votants. Il faudra attendre 2002 et l'entrée en vigueur de l'accord de libre circulation entre la Suisse et l'UE pour voir disparaître le permis de travail saisonnier. En 1985, 1993 et 1995, les Suisses ont encore refusé trois initiatives visant directement à limiter l'immigration.

« Entreouverture »

« On peut dire que sur cette période, aucune initiative véritablement restrictive n'a été acceptée, résume Etienne Piguet. Mais symétriquement, aucune initiative véritablement pro-immigrés n'a non plus été acceptée. On a voulu l'immigration, on l'a recrutée, en grande partie pour des motifs économiques, mais en même temps, on a toujours voulu freiner. C'est pour ça que je parle d'entreouverture ».

Pour Sandro Cattacin, si la Suisse des villes semble aujourd'hui en majorité bien vivre avec l'immigration, il reste une frange de la population qui cultive encore le réflexe de fermeture. Mais celui-ci a évolué au fil des décennies : « Le discours xénophobe des années 1960-1970 ne portait pas, comme aujourd'hui, sur les cultures, mais sur le maintien de ce qui fait la beauté du pays. Schwarzenbach était un romantique, un vert, très orienté nature. Et à son

époque, la Suisse a vécu un bétonnage accéléré, un peu comme ce qui arrive aujourd'hui dans les pays de l'Est de l'Europe. Et quand ça va trop vite, on crée des problèmes d'orientation chez les gens, qui réveillent les réflexes conservateurs ».

Une première

Alors comment expliquer le vote du 9 février 2014 ? Ce jour-là, les Suisses acceptent (de justesse) l'initiative de l'UDC (droite conservatrice) contre l'immigration de masse. Laquelle prescrit d'introduire des quotas d'immigration, au mépris de la libre circulation.

« Un cas intéressant, analyse Sandro Cattacin. Parce que la majorité des initiatives précédentes, qui étaient ouvertement xénophobes, ont fait à peu près le même score : 60-40 en faveur du non. Mais il y a un 20% en gros de l'électorat qui est prêt à basculer vers la xénophobie si cela n'affecte pas son bien être ni son portemonnaie. On l'a vu avec l'interdiction des minarets, et on verra la même chose avec l'interdiction de la burka ».

« Par contre, l'initiative du 9 février a des conséquences économiques importantes, et elle a quand même réussi à rallier une partie de ce 20%, poursuit le sociologue. Cela vient d'une confusion dans la tête des gens, qui ne savaient pas bien sur quoi on votait vraiment. On a vu par exemple les Verts tessinois soutenir l'initiative, animés par un réflexe écologique anti-européen. Et cela a suffi pour basculer vers le oui et créer ces problèmes, dont on ne sait pas comment sortir ».
Etienne Piguet non plus n'a pas de solution miracle pour résoudre la contradiction entre quotas et libre circulation. Mais pour lui, la limitation devrait pouvoir prendre « une forme extrêmement light, comme une clause de sauvegarde qui serait destinée à ne pas être activée ». En tout cas pour l'immigration européenne. Par contre, il prévoit des restrictions plus sévères pour les ressortissants du reste du monde, et particulièrement les requérants d'asile.

« Donc en gros, conclut le géographe, la Suisse va essayer de conserver autant de liberté que possible vis à vis de l'UE, et resserrer les autres voies d'entrée. Ce qui nous ramène à l'idée que c'est quand même la volonté de permettre à l'économie de trouver une main d'œuvre aussi facilement que possible qui reste le principe dominant de la politique migratoire de la Suisse ».

Source: Marc-André Miserez, « La Suisse et les étrangers : le pragmatisme avant tout », *swissinfo.ch* [en ligne], 2016,http://www.swissinfo.ch/fre/politique-d-immigration_la-suisse-et-ses-%C3%A9trangers--pragmatisme-avant-tout/42091912 (consulté le 1er juillet 2016)

LES VISAGES CACHÉS DE MA VILLE

La suisse doit accueillir plus d'immigrés

L'ancien secrétaire d'Etat Charles Kleiber rappelle que la Suisse a besoin de l'immigration et doit accueillir davantage. Il appuie l'idée d'une « green card ».

Immigration: chance ou danger ? C'est avec cette question que le 5 avril, l'Institut des hautes études internationales et du développement (IHEID) inaugure « Les disputes de la maison de la paix », série de conférences qui portera sur les grands enjeux auxquels la Suisse est confrontée. Ce projet est né d'une initiative d'Yves Oltramare, ancien banquier et philanthrope qui souhaitait relancer le débat démocratique initié dans les années 1990 par le livre blanc de David de Pury. Le concept, imaginé notamment par Charles Kleiber, ancien secrétaire d'Etat et Philippe Burrin, directeur de l'IHEID, vise à dépasser le cadre du débat d'un soir pour formuler des recommandations avec l'appui de l'assistance et des invités.

Le 5 avril, prendront la parole deux spécialistes des questions migratoires : Etienne Piguet, professeur à l'Université de Neuchâtel et François Crépeau, rapporteur spécial des Nations unies pour les droits de l'homme des migrants. Dans un plaidoyer pour une ouverture maîtrisée, Charles Kleiber évoque déjà quelques-unes des propositions qui sont débattues, dont l'introduction d'une « green card » en Suisse.

« Le Temps » : On vous connaît comme spécialiste du monde hospitalier, de la formation, de la recherche. Pourquoi ce nouveau cheval de bataille, la migration, pour inaugurer les Disputes de la Maison de la paix ?

Charles Kleiber : Ce qui m'intéresse surtout, c'est le débat social et politique. Aujourd'hui, l'immigration est une question centrale, qui occupe l'espace public et constitue un marqueur idéologique. Les Suisses doivent en débattre. Et il faut tout faire pour que de ce débat-là surgissent des exigences pratiques par rapport à une conception de ce qui est vrai, juste et raisonnable ici et maintenant. Car la migration nous questionne. Elle nous met à l'épreuve du monde en changement et de l'autre, celui que nous ne connaissons pas, qui est différent, ne parle pas nos langues et ne voit pas le monde comme nous. Personnellement, je connaissais peu de choses aux migrations avant de m'y intéresser plus sérieusement. J'avais une position plutôt bienveillante, cosmopolite et un peu bobo. Cela ne suffit pas. Quantité de questions se posent. Pourquoi accueillir ? Comment intégrer ? Et combien, si l'on veut éviter de réveiller les vieux démons qui se cachent dans la part sombre de l'homme ?

La suisse doit accueillir plus d'immigrés

Vous voulez montrer le visage positif de la migration. Parce qu'on l'oublie ?
Oui, on oublie que l'immigration, dans la durée, est civilisatrice. Elle résulte de trois causes: les différences de niveau de vie, les guerres, le changement climatique qui génère de plus en plus l'extrême pauvreté. L'immigration corrige les désordres du monde. Et qui peut dire aujourd'hui que nous ne serons pas les migrants de demain ? Notre bien-être est fragile et dépend de plus en plus des autres, les centres de décision se déplacent, l'Asie se développe, le continent européen connaît un déficit démographique majeur. Il faut envisager les migrations dans le long terme. Et s'interroger: et si c'était moi qui frappais à une porte, moi ou mes petits-enfants ? Il faut aussi retrouver la conscience de l'histoire, ne pas oublier les faits. Aujourd'hui, un tiers des Suisses sont issus de l'immigration. Mon propre grand-père, au début du 20e siècle, horloger sans travail, est parti aux Etats-Unis. Puis ma mère s'est à nouveau enracinée ici. Les migrations nous ont faits et ne cesseront de nous renouveler. Notre mémoire, nos coutumes, notre patrimoine génétique en portent encore les traces.

Aujourd'hui pourtant, l'immigration suscite plus de peurs que d'espoirs. Les portes se ferment.
Et c'est le cœur du débat: comment organiser le flux migratoire pour qu'il soit au bénéfice de tous ? C'est simultanément un enjeu économique, démographique et moral car nous avons aussi besoin de l'immigration. Si la Suisse se fermait, elle serait durablement affaiblie. La Suisse, sans immigration depuis les années 1950, n'aurait que deux tiers de sa population actuelle, nous apprend le professeur Etienne Piguet. Et quel bien-être ?

Mais la Suisse est loin d'organiser ce flux. Elle tente plutôt de le freiner et surtout d'appliquer l'initiative du 9 février contre l'immigration de masse. Comment sortir de cette impasse ?
En revotant. En acceptant l'initiative Rasa. L'histoire le montre: les peuples peuvent se tromper et apprendre de leurs erreurs. Surtout, il y a tout un travail d'éducation et de pédagogie à faire. Les vieilles peurs ne doivent pas rester sans réponses.

Vous voulez que la Suisse mette en œuvre des initiatives expérimentales d'organisation de la mobilité. Qu'est-ce que ça veut dire concrètement ?
On pourrait faire de la Suisse un laboratoire de l'immigration réussie. Ou en tout cas essayer. Notre système démocratique, notre fédéralisme, permettent de faire des expériences formidables. Un exemple ? Celui proposé par Johan Rochel, vice-président du Forum de politique étrangère (Foraus), qui plaide pour l'introduction d'une « green card ». C'est-à-dire que vous payez un certain montant, 20 000 francs par exemple, pour vous installer en Suisse. Cela dépénaliserait la migration, éradiquerait les passeurs, la violence, le malheur…

Encore faut-il avoir ces 20 000 francs… ?
Et un travail. Car avant toute chose, il faut répondre aux besoins du marché du travail. Si tel est le cas, que ce soit pour des emplois très qualifiés ou nettement moins, des modalités peuvent être trouvés par secteurs, par régions, conjointement entre la Confédération et les cantons. On peut aussi imaginer des accords de libre-échange et de coopération qui intègrent la question de la migration de travailleurs.

Une immigration réussie passe donc par le travail ?
J'en suis convaincu. Une intégration réussie passe par le logement, le marché du travail et finalement, la citoyenneté qui est l'acte final de reconnaissance mutuelle. Lorsque la situation économique est favorable, c'est «facile» car le travail est, il faut le rappeler, le premier lien social. Les choses se compliquent lorsque le chômage augmente et que la société se défait. Raison pour laquelle notre économie doit rester innovante. N'oublions pas ce chiffre : 15% des entreprises qui créeront notre richesse dans 15 ans n'existent pas aujourd'hui. Il faudra les créer, donc préserver notre capacité d'innovation, ce qui permettra d'entrer sereinement dans un processus d'organisation de la mobilité. Tout se tient : l'impératif moral avec l'impératif démographique et l'impératif économique.

En résumé, on accueille. Mais en cas de difficultés économiques ?
Une clause ultime de sauvegarde doit être évidemment discutée pour l'immigration à des fins professionnelles. L'immigration saisonnière aussi qui permet un apprivoisement progressif de l'autre. Elle a été beaucoup critiquée dans le cas de l'immigration italienne. Mais prenez l'exemple d'un couple de migrants. Il vient en Suisse. Chacun a un emploi. S'il doit repartir, il emporte dans son bagage l'apprentissage d'une langue, d'une autre culture, qu'il enrichit sa propre expérience. Puis il revient quelques mois plus tard avec une expérience renouvelée, s'appuie sur la diaspora et son extraordinaire capacité d'inclusion. C'est un modèle tout à fait intéressant, qui participe du mélange des cultures, fait circuler les savoirs et favorise la mobilité.

Mais un modèle qui fait peur… Les citoyens sont-ils vraiment prêts à vous suivre sur ce chemin de l'ouverture ?
Jusqu'à maintenant, les Suisses ont été assez exemplaires. En comparaison internationale, avec 25% d'habitants nés à l'étranger, soit beaucoup plus que les pays européens et les USA, la Suisse a montré sa capacité pragmatique à intégrer l'autre.

Le vote du 9 février montre que ce n'est plus forcément le cas. Il ne faut pas en tenir compte ?
Chacun d'entre nous est travaillé par des forces de changement et des forces de conservation. La conservation est nécessaire à la vie. Le changement aussi. Le problème est d'équilibrer ces deux nécessités. Si vous êtes cosmopolites, à l'aise dans votre vie, le changement ne vous fait pas peur. Quand vous êtes dans une situation de faiblesse, l'autre, l'inconnu, peut faire peur. C'est humain. Mais je crois en l'intelligence collective. On ne fonde pas une politique migratoire sur la peur : on la fonde sur la raison. La Suisse a l'intérêt et l'obligation d'accueillir davantage d'immigrés. Mais elle peut et doit exercer son autonomie en disant combien, comment et qui elle veut accueillir. Le développement par les migrations: ce sera sa contribution à une meilleure marche du monde.

Source: Magaly Goumaz, « La Suisse doit accueillir plus d'immigrés», *Le Temps* [en ligne], 2016, https://www.letemps.ch/suisse/2016/04/01/suisse-accueillir-plus-immigres (consulté le 03 juillet 2017)

LES VISAGES CACHÉS DE MA VILLE

Trois ans après le 9 février, les angoisses des suisses sur l'immigration restent intactes

Le 9 février 2014, l'initiative de l'UDC contre « l'immigration de masse » était acceptée. Aujourd'hui, malgré la baisse du solde migratoire, le sujet continue de cristalliser des colères multiples. Reportage entre Gruyère et Broye.

Ici aussi les bus sont bondés, mais le matin surtout. A chaque arrêt, des enfants entrent par grappes dans le véhicule en saluant le conducteur. A droite, le Lac de la Gruyère, à gauche, les flancs de La Berra. Arrêt à Corbières. Cette localité fribourgeoise de 900 habitants fait partie des communes qui ont approuvé l'initiative UDC contre « l'immigration de masse ». Le 9 février 2014, 55,4% des votants ont dit oui. Corbières n'était pas la seule.

Si tous les cantons romands ont refusé le texte dans leur ensemble, la carte des résultats a fait apparaître des espaces d'acceptation en Suisse romande aussi : une partie du Chablais, la couronne delémontaine, le Jura bernois, le Val-de-Travers ont suivi l'UDC et sa volonté de contingenter l'arrivée d'étrangers. Tout comme la majorité du territoire situé entre Bulle et Payerne, ces terres du milieu qui hésitent entre les grands pôles bernois et lausannois.

La Berne fédérale, si éloignée

Trois ans plus tard, le syndic de Corbières Gabriel Kolly et son collègue du conseil communal (l'exécutif) Emeric Descloux nous reçoivent dans la buvette du club de football. Gabriel Kolly assume la vice-présidence de l'UDC fribourgeoise et siège au Grand conseil. Son collègue n'est membre d'aucun parti. Mais tous deux ont le même sentiment : en trois ans, les craintes exprimées le 9 février 2014 ne se sont pas dissipées. « La préoccupation économique par rapport aux places de travail est toujours là, estime Gabriel Kolly. Des gens viennent qui sont des working poors. Et on entend souvent le cas d'entreprises de construction qui emploient des Polonais à 5 francs de l'heure. »

Et le solde migratoire en baisse ? Et les mesures prises depuis ce fameux 9 février – la préférence aux chômeurs indigènes approuvée par le parlement ou encore le renforcement de la lutte contre le dumping –, n'apaisent-elles pas les craintes ? « Ça a été un peu discuté. Mais les gens regardent ce qui se passe à Berne avec éloignement », répond Gabriel Kolly.

A Corbières, on ne croise ni frontaliers, ni travailleurs européens. La commune compte une quinzaine d'entreprises locales et gère 18 alpages. Des étrangers ? Quelques-uns seulement. « Notre commune n'est sans doute pas la plus impactée par l'immigration de masse », reconnaît Gabriel Kolly. Mais ici, le souci principal est lié à la démographie et à l'aménagement du territoire. Dans cette périphérie de Bulle, ville qui a connu l'une des plus fortes croissances du pays ces dernières années (+ 9,9% de 2010 à 2013), on se demande jusqu'où une telle évolution est souhaitable. Et densifier n'est pas vu comme une solution. « La peur, c'est que notre localité devienne une cité-dortoir », lance Emeric Descloux.

Lui comme son collègue ne peuvent s'empêcher d'ailleurs de comparer la « rigidité » dont la Confédération fait preuve pour appliquer la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) à la

« souplesse » du frein à l'immigration. « Comment accepter que des milliers de gens viennent si on ne peut plus dézoner ? » s'interroge Emeric Descloux.
La confiance envers les institutions et la parole politique semble se détériorer. « On fait une votation et le parlement la vide un peu. Alors on ira toujours plus loin pour avoir au moins la certitude que Berne fasse un minimum », prévient Emeric Descloux. Son collègue Gabriel Kolly acquiesce. Pour autant, il n'est pas prêt à soutenir une résiliation de l'accord sur la libre circulation des personnes, comme l'envisage l'UDC. « Je viens d'un parti qui prône l'abrogation de cet accord, mais à mon avis, ce n'est pas possible. Nous sommes quand même dépendants des autres accords bilatéraux », estime-t-il.

À Bulle, un développement jugé « positif »

Départ de Corbières. Quelques minutes suffisent pour passer des pâturages aux centres commerciaux et aux nouveaux quartiers de Bulle. La ville gruérienne symbolise à elle seule le boom démographique du pays, très thématisé lors du vote du 9 février. Au café, on regrette parfois de ne plus connaître tous les consommateurs. « Je les prends pour des touristes», plaisante la patronne. Le développement de la cité est un thème de discussions quotidien. «Dès qu'il y a un mètre de terrain, ils mettent une maison dessus », regrette la sommelière.
Mais dans les urnes, le développement économique et ses conséquences, restent plutôt soutenus par les Bullois. Le 9 février 2014, ils avaient dit non à l'initiative UDC à 52,7%. « Le développement est plutôt positif de manière générale. Tant que l'on peut offrir des places de travail et des appartements », fait remarquer un commerçant.
Direction Payerne, via la Glâne. En ce début d'après-midi, on croise davantage de félins que de passants. A Billens, ils envahissent la route forçant le conducteur du bus à planter sur les freins : « Nom de chien, un troupeau de chats ! » Rires des passagers. La quiétude des villages qui se succèdent jusqu'à la ville de Payerne est néanmoins trompeuse. La population semble toujours aussi divisée par la question posée le 9 février. « Les deux camps se sont même cristallisés, observe un Payernois. Beaucoup de gens ont l'impression que ce qui a été fait sur le plan fédéral ne suffit pas ou que ce n'était pas ce qu'il fallait faire. Beaucoup disent que la volonté de régler les choses manque. »
Lui-même le regrette : « Dans cette situation très complexe, il faudrait prendre le temps de s'asseoir et de réfléchir. Mais tout le monde court et prend tout ce qui vient pour vrai. Les faits ne sont pas entendus, les slogans oui. »

Un vote multifacettes

La syndique Christelle Luisier, PLR, fait remarquer que les indicateurs économiques de Payerne sont stables. Mieux : la progression de l'emploi est plus rapide dans la cité broyarde que la progression démographique. Dans cette commune à forte composante étrangère, les autorités n'ont d'ailleurs pas attendu le 9 février 2014 pour favoriser l'intégration.
« Mais ce vote a agi comme une piqûre de rappel, explique Christelle Luisier. Nous veillons à ce que la loi soit respectée par tout le monde: il ne doit pas y avoir de discrimination dans un sens ou dans l'autre. Nous nous efforçons aussi à favoriser l'intégration par la rencontre. L'autre axe fort de la commune est d'assurer un cadre de vie sûr et agréable à Payerne. »

Trois ans après le 9 février, les angoisses des suisses sur l'immigration restent intactes

Pour gagner un futur vote sur les relations Suisse-Europe dans la Broye, il s'agira en effet de répondre aux craintes liées à la migration, mais pas uniquement. « Les points de mécontentement que je sens sont liés à l'insécurité, à l'absence d'espaces verts, au littering [abandon de déchets sur la voie publique, ndlr], etc. Il ne faut pas négliger les aspects liés à l'immigration. Mais ce n'est qu'un facteur. Beaucoup d'autres entrent en ligne de compte », est persuadée la syndique.

Voter de nouveau, mais sur quoi ?

Dans la relation Suisse-UE, c'est en quelque sorte la mi-temps. L'initiative contre « l'immigration de masse » demandait une mise en œuvre dans les trois ans à compter du vote. Le parlement fédéral estime avoir fait le travail en élaborant une loi qui privilégie l'accès à l'emploi des chômeurs inscrits aux offices de placement suisses. Mais un nouveau vote semble programmé. Sur quel objet ? Différentes options sont possibles impliquant des calendriers différents.

1. La loi d'application dans les urnes

Le scrutin pourrait porter sur la loi d'application de l'initiative « contre l'immigration de masse ». Une coalition hétéroclite a lancé un référendum. Le délai court jusqu'au 7 avril. En cas de succès du référendum, la votation pourrait se tenir cette année encore.

2. L'initiative RASA

Deuxième option, le vote pourrait porter sur l'initiative populaire RASA, qui demande d'abroger de la Constitution les dispositions qui y sont entrées le 9 février 2014. Le Conseil fédéral a mis en consultation deux variantes de contre-projet. Mais l'initiative peut encore être retirée et les contre-projets écartés.

3. Une initiative contre la libre circulation

Troisième option, l'Association pour une Suisse indépendante et neutre et l'UDC ont annoncé leur intention de lancer une initiative populaire portant sur la résiliation de l'Accord de libre circulation des personnes. Un vote pourrait intervenir en 2019-2020 et marquer la campagne des élections fédérales. L'UDC devrait préciser ses intentions et définira sa future politique migratoire en juin lors d'un congrès.

4. L'accord institutionnel

Enfin, l'Union européenne et le Conseil fédéral continuent d'avancer sur la négociation d'un accord institutionnel, un nouveau cadre dans lequel inscrire la relation Suisse-UE. Ce pourrait être l'objet de la future votation dans les trois à quatre ans.

Source : Lise Baillat « Trois ans après le 9 février, les angoisses des Suisses sur l'immigration restent intactes. » *Le Temps* [en ligne], 2017, https://www.letemps.ch/suisse/2017/02/09/trois-ans-apres-9-fevrier-angoisses-suisses-limmigration-restent-intactes (consulté le 09 août 2017)

LES VISAGES CACHÉS DE MA VILLE

L'IMMIGRATION EUROPÉENNE AU PLUS BAS

Le nombre d'Européens venus travailler en Suisse dépasse à peine les 15'000 personnes sur six mois. La tendance baissière se poursuit.

De nombreux professionnels roumains et bulgares de la santé seraient intéressés à venir travailler en Suisse.

Le nombre d'Européens choisissant de venir travailler en Suisse a atteint 15'033 personnes lors de six premiers mois de l'année en cours. Il s'agit du chiffre le plus faible depuis l'introduction complète de la libre-circulation en 2007, explique le Tages-Anzeiger dans son édition du 17 juillet 2017.

Ces chiffres se basent sur les statistiques que s'apprête à publier le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM). On est loin des 39'743 entrées enregistrées en 2008. Un constat s'impose : l'immigration européenne en Suisse ne cesse de reculer depuis 2013, lorsqu'elle atteignait encore un peu plus de 30'000 personnes.

Moins d'Européens du nord et du sud

Plusieurs raisons expliquent cette décrue. La situation de nombreux pays européens s'est améliorée ces dernières années. « L'économie allemande se porte très bien et celles de l'Espagne et du Portugal relèvent la tête », souligne Jan-Egbert Sturm du centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPFZ.

Source: Pascal Schmuck, « L'immigration européenne au plus bas», *24 heures* [en ligne], 2017, https://www.letemps.ch/suisse/2016/04/01/suisse-accueillir-plus-immigres (consulté le 08 août 2017)

LES VISAGES CACHÉS DE MA VILLE

L'IMMIGRATION EN SUISSE LORS DU PREMIER SEMESTRE

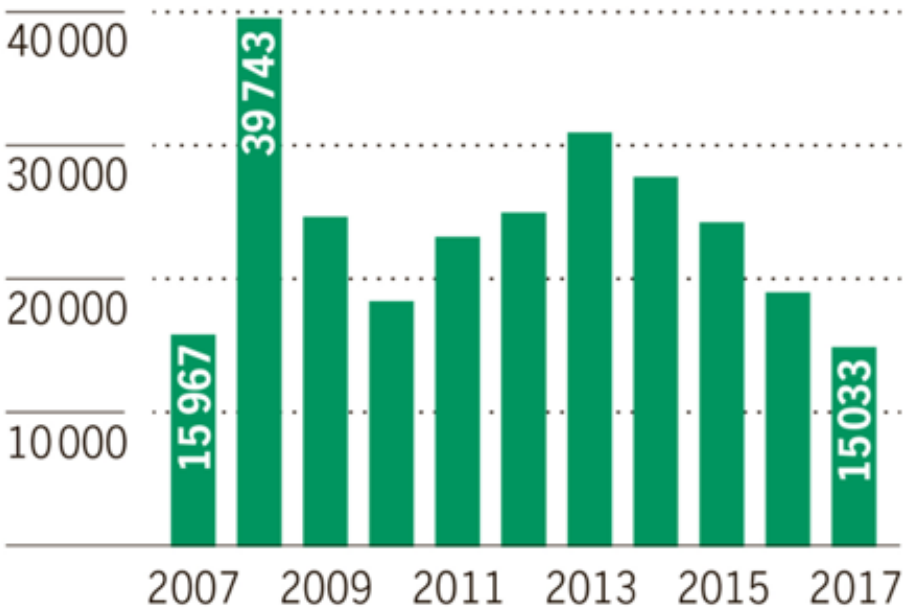

TA-Grafik mt / Source : OFS

Le nombre d'Espagnols et de Portugais venus en Suisse pour trouver du travail a ainsi chuté respectivement de 41% et de 72% en 2016 déjà. En outre, le marché suisse de l'emploi se développe plus lentement, en raison de la force du franc.

«L'immigration en Suisse est principalement le fait des entreprises suisses à la recherche de main d'œuvre», confirme George Sheldon, professeur émérite en économie du marché du travail.

Roumains et Bulgares

La provenance de ces travailleurs a fortement évolué, comme le montre un rapport récent du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). En 2008, l'Allemagne fournissait le principal contingent avec 29'000 personnes, ce qui représentait plus des deux tiers des ressortissants européens arrivés sur le territoire national cette année.

Ce sont ensuite les Européens des pays du sud qui ont pris la relève, principalement des Espagnols, des Portugais et des Italiens. Et toujours principalement des personnes hautement qualifiées comme des architectes ou des ingénieurs. Désormais l'immigration arrivant des pays de l'est de l'Europe s'est sensiblement accrue. Roumains et Bulgares montrent un intérêt accru pour le marché du travail suisse.

Clause de sauvegarde

Et pour cause: ils bénéficient depuis juin 2016 de la libre-circulation des personnes. Ce qui s'est traduit l'année passée par une immigration nette de 3400 personnes, en hausse de 126%. Le Conseil fédéral a donc choisi d'activer la clause de sauvegarde en mai 2017 pour freiner cet engouement.

La plupart des migrants venant de ces pays affichent également un niveau de qualification élevé. Mais cet exode de cerveaux se fait ressentir dans leurs pays d'origine. Selon une étude de l'Université d'Aarhus au Danemark, près de 14'000 médecins ont cherché à travailler à l'étranger après l'entrée de la Roumanie dans l'Union européenne en 2007.

En Bulgarie, près de trois millions de personnes ont quitté le pays entre 1992 et 2015 à la recherche d'une vie meilleure, selon le quotidien bulgare « 24 Chasa ». Sur une population estimée de 7,2 millions de personnes.

LES VISAGES CACHÉS DE MA VILLE

Biographie

Myriam Boucris, forte d'une formation artistique et littéraire très complète, interprète, conçoit et met en scène des spectacles à Paris puis à Genève. On a pu la voir dans de très nombreux spectacles dansés et chantés en France et en Suisse.

Elle suit des études de chant lyrique auprès de Mady Mesplé puis de Robert Dumé et George Werler au Conservatoire national supérieur de Paris. Elle bénéficie également des enseignements de Kurt Moll, Elly Amelling, Christa Ludwig, Irène Jarsky, Lauren Newton, et du Roy Hart Theatre. Sur scène, elle chante Bizet, Ravel, Honegger, Kurt Weill, Offenbach et Janácek et se passionne pour le répertoire contemporain : Berio, Stockhausen, Jean-Pierre Drouet, Béatrice Thiriet – entre autres.
Elle se forme aussi auprès d'André Steiger, de Lilo Baur, et interprète Shakespeare, Molière, Marivaux, Musil, Pinter, Lanie Robertson ou Kateb Yacine sous la direction de Marcel Bozonnet, Stéphane Braunschweig, Stanislas Nordey, Georges Werler, Reda Kateb, Marion Speck, Daniel Wolf ou Stefania Pinelli.

Passionnée par la recherche d'un corps qui raconte par le geste et le son autant que par le mot, elle fonde en 2003 la Cie Tohu Wa Bohu avec laquelle elle met au cœur de son travail la pratique d'une médiation culturelle qui nourrit l'acte de création. Elle va au-devant de publics intergénérationnels très divers, pour leur permettre de découvrir et de participer à des créations de spectacles vivants. La caravane de Tohu Wa Bohu propose ainsi en divers lieux comme le Musée d'ethnographie ou le Musée d'Art et d'Histoire de Genève des visites sonores mêlant le geste, le son et le jeu improvisé à des « enfants » de 2 à 99 ans.

De 2003 à 2006, Myriam Boucris s'investit dans des actions humanitaires et artistiques avec le soutien de la Ville et du Canton de Genève : au Burkina Faso pour des orphelins du sida et en Israël auprès du Conservatoire de musique palestinienne de Haïfa. En 2009, après plusieurs stages de formation, elle s'engage auprès d'enfants souffrant d'autisme en proposant un travail d'exploration de la vibration sonore, déployant ses outils privilégiés que sont la voix, le Hang, et les structures sonores Baschets.

Elle partage ses premières créations de théâtre musical avec des musiciens africains ou moyen-orientaux comme Inza Diabaté, Kudsi Erguner ou Essaïd Mesnaoui.

La Cie Tohu Wa Bohu a désormais de nombreuses créations à son actif : *Bulle* (2006 à 2008), *Caillou* (2009, re-création en 2017), *Fée-rosse* (2010), *Combat de sable* (2011 puis 2013), *Le Rêve penché* (2012 à 2016), *Dis mémé, ta vie comment c'était ?* (2015 puis 2016) et *Les Visages cachés de ma ville 1* (2017).